

Réf: Dossier 351596

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE MARIE BLANCHE »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN-ABOBO GARE LOT  
3435, Lot 3435, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 03/09/2024 reçus par Me AGATHE AYENA BENE-HOANE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 24/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE MARIE BLANCHE »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE, l'accomplissement des activités suivantes :

- EDUCATION EXPLOITATION D'UN COLLEGE

- la participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social,

- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital 60,000,000 F CFA divisé en (6000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 6000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN-ABOBO GARE LOT  
3435, Lot 3435, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme LECLERCQ EPOUSE YAO ANNE MARIE  
SOPHIE SIDONIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10532 du 15/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63171/GTCA/RC/2024 du 15/10/2024

